



Panne véhicule prêté par un tier

Par **sebdupasdecalais**, le **05/09/2009** à **15:14**

Bonjour,^

Mon beau père m'a prêté une vieille pelleteuse (de 15 tonnes) qui n'est pas à lui (on lui a aussi prêté) pour m'aider planifier mon terrain.

Le pelleteuse est tombée en panne sur mon terrain et est immobilisée là depuis plus d'un an.

Le propriétaire veut m'obliger à faire réparer l'engin.

Peut il me forcer à payer les réparations ?

Le propriétaire me menace aussi de faire venir un huissier.

merci d'avance pour vos réponses

Cordialement